



## Déclaration de la CGT Educ'action Nantes à la CAPA certifiés du 8 juin 2022

La séquence présidentielle est aujourd'hui terminée et Macron a été réélu. Cette réélection ne peut que susciter une profonde inquiétude chez les personnels en raison des annonces du candidat-président. Ce dernier a promis d'augmenter le temps de travail, de détruire les garanties statutaires et l'égalité de traitement entre les collègues...

Nous avons pu déjà constater les effets délétères des politiques du même type engagées depuis des années : dégradation des conditions de travail et d'étude, rupture profonde de l'égalité de traitement, souffrance au travail, augmentation des démissions de stagiaires, des volontés de départs individuelles au travers de la rupture conventionnelle ou le détachement, des démissions, mais plus encore mal-être pouvant aller jusqu'à des actes tragiques.

Ce sont ses politiques de dérégulation qui, avec la baisse importante du pouvoir d'achat amplifiée par l'inflation, qui est à l'origine des difficultés de recrutement.

Ce n'est pas la litanie des mesurette – augmentation de l'IFSE, prime d'attractivité, prime informatique, revalorisation des taux des indemnités des documentalistes, PSYEN,...prise en charge de la Protection Sociale Complémentaire – qui apportera une réponse aux difficultés de la profession.

Au-delà de cette situation générale, la politique du gouvernement Macron-Blanquer a eu des conséquences néfastes dans les collèges et lycées. La réforme du lycée est symptomatique de cette politique : destruction du cadre national, succession d'injonctions contradictoires, remise en cause de l'égalité que permettent encore des épreuves nationales et anonymes, mise sous pression des personnels et des élèves... Dans ce contexte, la **CGT Educ'action** a pris acte positivement du départ de JM Blanquer qui a tant œuvré à la destruction de l'École et au divorce avec les personnels de l'Éducation nationale. Le nouveau ministre n'a pas encore annoncé sa feuille de route mais la CGT Educ'action restera attentive à la politique qu'il portera et à la mise en musique des propositions de campagne du président Macron. Ainsi, au-delà de la volonté du nouveau ministre de relancer un dialogue apaisé avec les organisations syndicales et les personnels, nous en restons aux seules propositions du Président/candidat qui s'annoncent une nouvelle fois néfastes au système scolaire et aux personnels. D'autre part, si le ministre a confirmé des discussions à venir sur une revalorisation des enseignant-es avant le projet de loi de finance rectificative, nous n'avons aucune idée de l'enveloppe et des modalités envisagées alors qu'une revalorisation indiciaire de l'ensemble des personnels du ministère demeure indispensable et urgente.

Face à la dégradation des conditions de travail dans nos établissements, au manque de reconnaissance salariale et parfois au manque de soutien de la part de leur hiérarchie, de plus en plus de collègues nous sollicitent pour quitter l'Education Nationale. Nous souhaitons savoir à quelle date, les collègues qui ont demandé une rupture conventionnelle obtiendront une réponse de la part de l'institution.

Concernant la tenue des CAPA, nous souhaitons un retour à des instances en présentiel avec la présence de l'ensemble des représentant-es, ce qui permet un dialogue social plus aisé et compréhensible et une convocation à partir de 9h30 pour que nos élu.es paritaires puissent prendre les transports en commun imposés par la plate-forme de réservation académique.

Nous concluons par nos remerciements aux personnels du rectorat qui subissent également au quotidien les restrictions budgétaires et la dégradation de leurs conditions de travail avec des personnels qui ne sont pas toujours remplacés, et ce, sur plusieurs mois parfois. Nous sommes au côté des personnels de la DIPE dans toutes les actions qu'ils mènent. Ils contestent la réorganisation de leur service et ont émis des fortes inquiétudes face à une restructuration qui va casser un collectif de travail et diluer une expertise qui a jusqu'ici toujours fait ses preuves. Tout

comme les personnels du service, nous ne sommes pas dupes des objectifs finaux : aller encore plus vers l'autonomie des établissements en permettant aux chef-fes d'établissement de recruter leurs personnels, faire disparaître le remplacement pour imposer encore plus de polyvalence et d'heures supplémentaires aux titulaires, TZR et contractuel-les.